

les
CHRONIQUES
domazanaises



Village de
DOMAZAN

BULLETIN MUNICIPAL N° 49

Janvier 2023 | www.domazan.fr

SOMMAIRE

Page 4	Une nouvelle identité visuelle
Page 6	Travaux dans le centre ancien
Page 8	Sécurité
Page 9	Budget 2021
Page 10	Collecte & gestion des déchets
Page 12	Domazan, le Gard au XIX ^e siècle
Page 14	Plan local d'urbanisme
Page 16	École & loisirs
Page 18	Brèves de village
Page 20	Le SMEPS
Page 22	Millésime 2021
Page 23	État civil

Scannez-nous ...

pour retrouver toute notre actualité !

Site internet

Facebook



Magazine d'information de la
mairie de Domazan.

Direction de la publication ▼
Louis DONNET

Rédaction, Crédits photos
& illustrations ▼
Service Communication
Mairie de Domazan

Mise en page ▼
Créaféine Studio /creafeine.com

Impression ▼
Caractère / 04 90 27 08 09

Ce magazine est téléchargeable sur ▼
[https://domazan.fr/categories_ publications/chroniques/](https://domazan.fr/categories_publications/chroniques/)

▼ RETROUVONS-NOUS

▼ Horaires

Lundi au jeudi

8h00-12h00/14h00-16h30

Mercredi

9h00-12h00

Vendredi

8h00-12h00

Samedi

9h00-11h45

▼ Téléphone

04 66 57 03 28

▼ Site internet

www.domazan.fr

▼ Facebook

[@newsletter.domazan.fr](https://www.facebook.com/newsletter.domazan.fr)



Louis DONNET

LE MOT DU MAIRE

Après les années COVID,
la guerre et la crise
énergétique...

Rien ne nous sera épargné, après deux années de Covid ayant affecté notre vie quotidienne et sociale, voilà que le conflit en Ukraine éclate aux portes de l'Europe occasionnant des répercussions que nous étions loin d'imaginer. Faut-il pour autant désespérer, je ne crois pas. En effet, pensons surtout au peuple ukrainien qui subit les attaques meurtrières avec des infrastructures dégradées (pas ou plus d'eau et peu d'électricité avec un hiver plus rigoureux que les nôtres). Pour nous, il nous oblige à nous retrousser les manches réfléchir à des solutions pour amortir l'impact de la crise énergétique et limiter l'impact sur nos services au public. Cette crise quoi qu'en pense certains nous oblige à réfléchir autrement par exemple concernant notre mobilité ou nos usages. La sécheresse de cet été doit nous rappeler que l'eau est un bien précieux qu'il nous faut économiser et consommer à bon escient.

2022 a vu plusieurs projets se terminer et d'autres se poursuivre. La maison de l'impasse du château est désormais terminée permettant la mise en valeur de ce quartier. Elle a trouvé acquéreur. Les travaux de requalification ont pu aboutir et permettre aux escapades de Signargues de se dérouler dans un nouveau cadre.

Annoncé dans les dernières chroniques, le dispositif de vidéo protection a pu être déployé sur le village.

Cette nouvelle année sera l'année de la fin des travaux dans le centre ancien comprenant la démolition de l'ancienne boulangerie pour laisser la place à un espace aménagé. Nous allons poursuivre le projet de rénovation thermique et l'extension de l'école avec un démarrage prévu en début d'été si les subventions sont au rendez-vous. Vous trouverez aussi dans les prochains articles des éléments sur un projet d'autoconsommation collective. Enfin, nous souhaitons que les projets de construction de la route d'Estézargues puissent voir le jour afin que les maisons seniors puissent en particulier être réalisées. Dans ces chroniques, vous trouverez également des articles sur le tri de nos déchets, les économies d'énergie réalisées par la commune, les associations, le centre de loisirs estival et beaucoup d'autres choses relatant la vie du village.

L'année 2022 marque aussi la fin d'une époque pour le Bar Lou Mistraou avec le départ de Marie-France pour un nouveau projet et l'arrivée de Thomas Cochin, son épouse Anastasia ainsi que sa mère Pascale Steemers au comptoir du Bistrot de L'Hoste. Dès les premiers jours de réouverture, nous avons à nouveau pu apprécier le bonheur d'avoir un lieu de rencontre ouvert à tous. Que ce lieu puisse favoriser la renaissance d'une vie sociale après ces années difficiles de COVID.

*Je vous souhaite au nom du conseil municipal
une belle année 2023 !*

Vie quotidienne

LE BAR DE L'HOSTE



– *Bonjour et surtout bravo tu es donc le nouveau gérant du fameux bar de Domazan ! Mais qui es tu ?*

– Bonjour, je suis Thomas Cochin, j'ai 28 ans. Je suis née et j'ai grandi à Domazan. J'ai un baccalauréat professionnel aménagement paysagé mais j'ai bifurqué vers la restauration en travaillant dans le restaurant de mon père pendant pendant l'été. À 21 ans je suis parti vivre une année en Thaïlande où j'ai participé à l'ouverture d'un Bar Restaurant, plage. Après être revenu en France j'ai continué la restauration en travaillant l'hiver à Val Thorens et l'été sur la Côte où j'étais responsable d'équipe de chefs de rangs. Depuis quelques années je réfléchissais à créer ma propre entreprise. L'hiver dernier l'opportunité c'est présenté de reprendre le bar restaurant de mon village. C'est en apprenant que nous attendions un enfant avec mon épouse Anastasiia, une fille qui est née le 3 décembre que nous avons pris la décision de se lancer dans le village qui m'a vu grandir, car les saisons n'étaient plus compatibles avec notre nouvelle vie.

– *Le bar de l'Hoste ? Quelle est l'origine de ce nouveau nom ?*

– En fait ma grand-mère maternelle avait des chambres et des tables d'Hôtes à Sauveterre qui s'appelaient l'Hoste qui veut dire Hôte en vieux français, le choix de ce nom est donc un hommage à ma grand-mère.

– *J'ai cru comprendre qu'il y avait eu des travaux ! Quoi de neuf à l'intérieur ?*

– Oui il y a eu des travaux, la casquette du bar a été retiré, les couleurs ont changé, du nouveau mobilier a été

acheté. Nous avons refait les éclairages en fait nous avons fait essentiellement de la décoration.

– *J'ai entendu dire qu'il y avait 5 000 bouchons en liège collés derrière le comptoir, as-tu perdu un pari ?*

– Non je n'ai pas perdu de pari mais on ne savait pas quoi faire l'été dernier avec Anastasiia, en attendant la naissance du bébé et l'ouverture du bar.... Mais c'est aussi un clin d'œil au terroir viticole de Domazan...

– *Y aura-t-il des modifications dans les heures d'ouverture ?*

– Oui le bar est ouvert non stop de 6h30 à 21h00 en semaine. Jusqu' à 1h du matin pour des soirées ou des événements particuliers. Le samedi de 7h30 à 23h00 et le dimanche de 9h00 à 15h00. Fermé le lundi

– *Côté restaurant comment cela va t il se passer ?*

– Le restaurant est ouvert du mardi au samedi midi et le vendredi et samedi soir. Pour l'instant nous proposons un menu unique mais il y a toujours de quoi proposer un autre plat ...Ce choix est simple, nous travaillons avec des produits frais et de saisons tout est fait maison et pour l'instant nous avons besoin d'avoir plus de régularité dans la fréquentation pour pouvoir étoffer notre proposition. Nous pouvons faire des repas de groupe autour d'un plat choisi. Nous proposons aussi le plat du jour à emporter. Chaque début de semaine nous allons afficher les menus ainsi que sur notre page facebook.

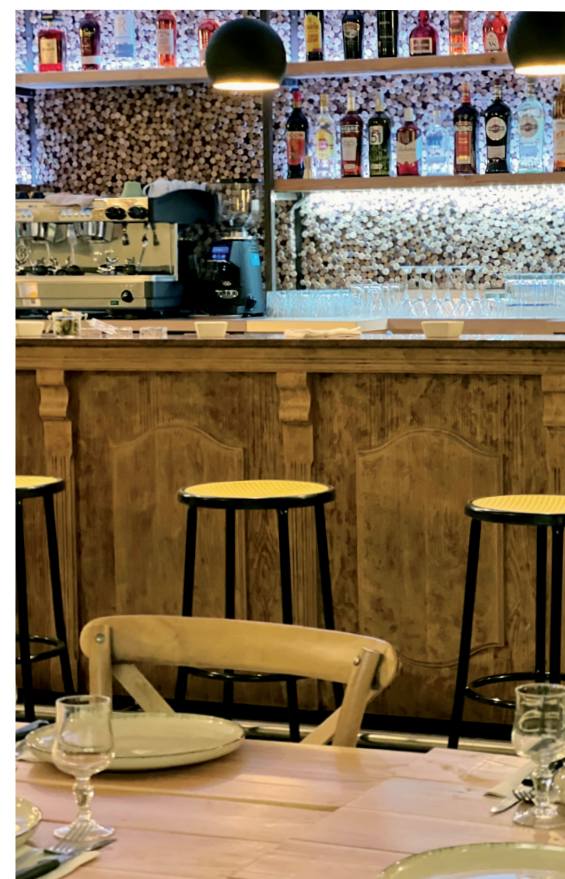
– *Si je comprends bien il n'y aura pas de raclette à la carte...*

– Nous avons déjà la charcuterie puisque nous proposons pour l'apéritif des planches de charcuteries et aussi des mixtes avec fromages. La raclette peut-être pas à la carte mais des soirées certainement, il faut juste qu'on s'équipe avec les appareils...

– *Quels sont les services que le bar va proposer ? L'épicerie sera-t-elle toujours ouverte ?*

– Le bar propose le dépôt de pain et viennoiseries du mardi au dimanche, le journal Le Midi libre, l'épicerie, le relais colis qui fonctionne déjà, la française des jeux et le tabac sont en cours d'installation. Tous ces services sont proposés aux horaires habituels d'ouvertures ;

Merci d'avoir si gentiment répondu à nos questions !



BRÈVES DE VILLAGE

ANIMATIONS TOURISTIQUES EN COLLABORATION AVEC L'OFFICE DE TOURISME D'UZÈS PONT DU GARD

Histoires de Clochers

Le samedi 5 mars 2022 a eu lieu une visite guidée gratuite, d'une durée d'environ 1h30.

Le rendez-vous avait été donné à 15h00 devant la Mairie de DOMAZAN avec une guide conférencière qui après s'être documentée, notamment auprès de Claude Raynaud, a permis à la trentaine de participants de découvrir les secrets du patrimoine et le passé historique, agricole, de notre village.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONT DU GARD

Les activités de la communauté des communes se poursuivent à rythme modéré. À ce jour, on peut signaler qu'une aire de covoiturage devrait voir le jour sur la commune à proximité du cimetière. Une réflexion est également en cours pour proposer des itinéraires de mobilité douce entre les villages.

Coté environnement et rénovation énergétique la CCPG propose des contacts avec une structure publique qui peut accompagner et conseiller pour la rénovation de vos biens avec en appui la cartographie thermique des bâtiments qui a été réalisée l'hiver dernier.

Prochainement, il va être proposé à l'achat des cuves de récupération d'eau de pluie cofinancées par la CCPG.

Coté culture et lecture publique, il sera possible de réserver et de faire livrer des livres issus des fonds documentaires des bibliothèques du réseau de l'intercommunalité.

Coté développement économique, la commune travaille avec la CCPG sur un projet de réhabilitation de la zone industrielle avec une extension de cette dernière. Ce projet, s'il aboutit, pourrait voir le jour en 2025.

Marché nocturne

Après une interruption, due à la pandémie covid 19, c'est avec plaisir que les Domazanais sont venus nombreux Place des Miougraniers, retrouver l'ambiance conviviale du marché nocturne qui a eu lieu le lundi 29 d'août 2022.

En effet, ce rendez-vous annuel, a permis aux petits comme aux grands, en cette fin d'été, de passer une soirée agréable, dans une ambiance encore estivale, avant de préparer la rentrée.

La manifestation a été animée par *La Peña Occitane*, de nombreux exposants étaient présents : créateurs, métiers de bouche, dont notamment le *O' Bon Bec* qui a régalé de nombreux participants avec ses rougail-saucisses, sans oublier l'animation maquillage pour les enfants.

MERCI À VOUS ET BONNE RETRAITE



Après plus de 20 ans d'activité au sein de la mairie, Maryvonne ANDRÉ a tiré sa révérence le 1er juillet 2022. Sa carrière a commencé en 1998 par des remplacements en tant qu'auxiliaire de cantine. En 2000, elle devient contractuelle pour effectuer l'entretien du foyer et de la mairie ainsi que le remplacement des agents de l'école.

Et en 2006, elle devient titulaire de son poste.

Mais M^{me} ANDRÉ est également une administrée investie dans la vie associative depuis de très longues années ; elle s'occupe de la gym sur la commune.

Maryvonne est une personne appréciée de tous et discrète. Le Conseil municipal tient à la féliciter pour la régularité de son service, mais aussi pour la qualité de son travail.

Une retraite donc bien méritée ! Et que nous souhaitons la plus agréable possible entourée de ses proches !

Urbanisme

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Depuis déjà de nombreuses années la commune de Domazan s'est engagée dans un premier temps pour réduire ses consommations énergétiques avec une démarche de protection de l'environnement.

Cela a commencé lorsqu'en 2010, nous avons rénové la mairie et supprimé la chaudière à mazout vétuste pour la remplacer par une chaudière à gaz. À l'époque, cela avait permis de réduire de deux tiers la facture d'énergie pour une surface utilisée doublée. En effet pour mémoire, à l'époque, nous n'utilisons que l'étage supérieur de la mairie. Aujourd'hui avec la flambée du prix du gaz qui augmente la facture d'un facteur deux en 2023 et quatre en 2024 (par rapport à 2022), nous envisageons sérieusement de modifier le mode de chauffage pour la mairie.

DE LA MAIRIE AU FOYER EN PASSANT PAR L'ÉCOLE

En 2011, c'est à l'école que nous avons changé les moyens de chauffage, à l'époque, la maternelle construite en 1984, était chauffée par un plancher chauffant électrique tandis que l'école primaire bénéficiait d'un chauffage à gaz. Compte tenu des évolutions des performances techniques des nouvelles chaudières d'une part et de la création d'une extension du réseau vers la maternelle d'autre part, avec la mise en place d'un plafond rayonnant, nous avons pu installer une nouvelle chaudière à gaz de puissance équivalente à l'ancienne et supprimer le chauffage électrique. Le gain a été immédiat et les factures ont été diminuées par trois.

En 2016, nous avons également remplacé tous les éclairages à tubes fluorescents des salles de classe par des éclairages à LEDs ce qui a permis de réduire par trois la consommation électrique. Le foyer a aussi été mis à niveau en 2013 avec la mise en place d'une pompe à chaleur remplaçant les ventilo-convecteurs électriques. Cette opération a permis aussi de réduire la consommation électrique d'un facteur trois. Enfin, concernant l'éclairage public dès 2016 nous avons engagé un diagnostic qui nous a permis de programmer la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public de la commune. Ce dernier est constitué d'environ 120 points lumineux dont une grande partie a ou va être remplacée. À ce jour, il reste principalement la route d'Estézargues et la route de Signargues à rénover ce qui représente une quarantaine de points lumineux.

Comme vous pouvez le constater, nous n'avons pas attendu 2022 pour déployer des actions et changer nos habitudes.

VERS UNE ÉNERGIE PLUS ÉCONOMIQUE ET RESPONSABLE

Nous allons continuer ce travail d'une part pour économiser de l'énergie, mais d'autre part pour changer l'origine de notre énergie. Dans le cadre de la rénovation thermique et de l'extension de l'école, nous avons

demandé à l'ensemble de l'équipe de la maîtrise d'œuvre de proposer une solution pérenne et environnementalement pertinente pour assurer chauffage et rafraîchissement du groupe scolaire. Dans ce cadre, une solution par géothermie est envisagée avec en solution alternative une pompe à chaleur. Ces solutions remplacerait la solution à gaz actuelle. Pour la mairie, une solution pompe à chaleur est également envisagée en remplacement de l'actuelle chaudière à gaz. En parallèle, la commune vient de lancer un projet d'autoconsommation collective de l'électricité. En effet de nouveaux dispositifs réglementaires autorisent la production d'électricité dans un lieu A et sa consommation dans un lieu B à condition que la distance entre le lieu A et le lieu B ne dépasse pas 2 km. Dans un premier temps et pour ne pas trop compliquer le dispositif, une expérimentation sera menée sur les bâtiments communaux. Ainsi, la production électrique du système photovoltaïque installé sur la toiture du foyer va permettre d'alimenter en premier lieu le surplus pourra alimenter la mairie. Conscient que les 20 panneaux photovoltaïques sont loin de permettre une couverture des besoins, nous avons prévu d'inclure dans le processus les panneaux de l'école qui seront dimensionnés et

installés de façon à optimiser la production en fonction des besoins de la mairie, de la médiathèque et de la maison du terroir. La société Sween qui a été accompagnée par la Cleantech Vallée et qui a déjà accompagné la commune du Caylar dans cette démarche a accepté de nous accompagner également. Dès lors que nous aurons avancé sur ce projet, nous proposerons une présentation lors d'une réunion publique, en effet, ce type de dispositif peut être étendu et inclure des habitations privées qui peuvent intervenir soit comme producteurs ou uniquement consommateurs de l'électricité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC EN VEILLE

Enfin, concernant l'éclairage public, nous prévoyons de lancer la dernière tranche de travaux de rénovation, qui inclus selon les quartiers une réduction de la puissance à 10% entre minuit et 5h00 et une extinction partielle en complément dans d'autres cas.



Travaux & urbanisme

AMÉNAGEMENT DU CENTRE ANCIEN

Le projet de réfection et d'aménagement du cœur du village arrive à son terme avec la dernière tranche qui clôturera ces travaux d'embellissement. Prochainement, en début d'année, c'est l'ancienne boulangerie qui sera démolie afin de créer un puits de lumière et de fraîcheur dans la rue du four. La réalisation de cet espace accueillera principalement des végétaux avec du mobilier, comme un banc. Cette étape précédera les réfections de voiries de la rue du Moulin à Huile, de la rue du Four et de la rue Jeanne d'Arc.

Selon le même principe de traitement, c'est-à-dire de l'enrobé et des pavés en pieds de façade, la rue du Four sera différente avec du béton désactivé. Cette dernière étape complétera la précédente tranche qui est la plus remarquable avec notamment l'ouverture de l'impasse du Château qui en devenant une traverse relie les différents espaces et permet une circulation piétonnière très appréciée. Grâce à ces travaux, un ancien puit à pu être redécouvert devant le restaurant *la table de Sonia* et a été mis en valeur par Mathieu Gonzales, artisan-maçon sur la commune. Cette réalisation rappelle d'ores et déjà à nos aînés des scènes de vie d'une autre époque.



ENCORE PLUS DE VERT

Les espaces végétalisés sont plus nombreux avec quelques arbres pour créer de l'ombrage et rompre un peu le côté minéral. La suppression des places de stationnement dans ce cadre améliore la tranquillité et l'esthétique. La participation de tous les riverains qui ont joué le jeu en acceptant de planter au pied de leur façade des plantes grimpantes contribue de façon importante à l'embellissement de notre cadre de vie. Maintenant, attendons que ça pousse et espérons obtenir en 2023 une nouvelle récompense comme en 2021 dans le cadre du label des villes et villages fleuris.



LE
GARD
le Sud

2
PRIX
FÉLICITATIONS

Domazan

Pour la Présidente du Conseil départemental du Gard
Françoise LAURENT-PERRIGOT

La Présidente de Gard Tourisme
Pascate FORTUNAT-DESCHAMPS

Le Président du Jury du Fleurissement
Francis LAUPIES

GARD
TOURISME

GARD
FLEURISSEMENT

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

2021



LE STATIONNEMENT

Après deux années de travaux dans le centre ancien de Domazan, il ne reste plus que trois rues à terminer (rue du moulin à huile, rue Jeanne d'Arc et rue du four) pour pouvoir profiter d'un espace urbain rénové mettant l'accent sur le bien vivre, un lieu embelli, verdi et harmonieux. Nous sommes conscients que nous avons sans doute bousculé vos habitudes en vous obligeant à modifier vos pratiques. Ce nouvel espace va permettre à tous, habitants du centre et des écarts de se réapproprier le cœur de notre village avec de belles maisons dont certaines ont déjà eu leurs façades rénovées. Alors oui, pour cela, il a fallu sacrifier quelques places de stationnement qui reconnaissons-le contrevenaient largement à la mise en valeur des lieux.

En contrepartie, nous avons sécurisé le cheminement vers le parking du stade avec la création d'un point lumineux sur l'avenue du musée et la mise en place de caméras au niveau du stade et de l'avenue du Pont. Nous avons mis en place des cartes de stationnement pour autoriser aux seuls habitants du centre ancien de pouvoir utiliser les emplacements.

VIDÉOPROTECTION

Comme annoncé dans les dernières Chroniques, la vidéoprotection est en cours de déploiement sur la commune avec déjà 4 localisations couvertes : les deux entrées de ville côté route de Signargues et route d'Estézargues, le parking de l'école et la place de l'Écluse au niveau des conteneurs enterrés. La dernière phase devrait intervenir en début d'année avec la route de Théziers.

Depuis la mise en place de ces premiers équipements, nous sommes régulièrement sollicités par les services de gendarmerie pour des enquêtes suite à des événements sur la commune et en dehors. Notons que cela a permis à la gendarmerie d'identifier des auteurs de faits survenus sur la commune.



PROPRETÉ URBAINE

C'est un autre sujet important pour le village. Si à ce jour la mise en place des conteneurs enterrés pour les usagers du centre a permis de régler les sacs éventrés et les envols les jours de mistral. Il reste encore un gros point noir : c'est celui des déjections canines.

Rappelons que la règle impose à chaque propriétaire de chien de ramasser les déjections de leur toutous quels que soient les lieux (rues du centre et toutes les rues du village). Pour cela, depuis 10 ans déjà nous mettons à disposition des sacs dans

différents lieux. Désormais, chaque propriétaire doit avoir avec lui un sac. D'ailleurs une fois utilisé, il est demandé à ce que les sacs soient laissés dans les poubelles des rues plutôt qu'au sol dans un coin. Nous savons que malheureusement de nombreux propriétaires peu scrupuleux attendent la nuit tombée pour lâcher leur chien sur le domaine public. À ceux-là, nous demandons un peu de respect pour tous les autres qui doivent le matin slalomer entre les crottes pour les éviter, un peu de respect pour le personnel communal qui œuvre tous les jours pour garder le village propre.



Vie municipale

EMBALLEZ, C'EST TRIER !



La collecte et l'élimination de nos déchets sont organisées par le syndicat mixte intercommunal Rhône Garrigues qui opère pour le compte de l'agglomération du grand Avignon et la communauté des communes du Pont du Gard.

Depuis novembre 2022, les consignes de tri ont évolué et tous vos déchets plastiques qu'ils soient propres ou souillés doivent rejoindre la poubelle jaune. Pour plus d'information, allez retrouver la vidéo du petit Marcel sur le site du SMICTOM Rhône garrigues. À quoi cela sert, vont dire certains puisque nous ne savons pas recycler tous les plastiques. Et bien, c'est vrai, nous ne savons pas encore faire cela même à l'échelle du laboratoire. Il s'agit d'un enjeu majeur et de très nombreux organismes de recherche en lien avec les industriels travaillent sur ce sujet, aussi bien sur l'aspect du tri que sur l'aspect du traitement car comment identifier et traiter un PET, d'un PA, ou d'un PS ou PVC* ! Évidemment, nous pouvons continuer à les brûler pour faire de la valorisation énergétique, mais il faut aussi continuer la recherche pour valoriser ces matières autrement. Ces développements devront permettre la mise en place de filières de traitement de proximité à l'échelle de nos régions pour éviter d'envoyer nos déchets

faire le tour de la terre comme cela a pu être le cas par le passé.

POUR REVENIR À NOS POUBELLES

Avec la modification des règles de tri, le volume de la poubelle grise va baisser et celui de la jaune va augmenter. Ceux qui rencontrent des difficultés pour tout rentrer dans le container jaune malgré le compactage préalable des bouteilles ou cartons vides, vous pouvez contacter le SMICTOM qui pourra vous mettre à disposition un bac plus grand (le maximum étant de 240 litres). Il reste à proposer une solution pour la gestion des biodéchets pour les centres anciens. En effet, la réglementation impose de nous mettions en place des points de collectes pour les déchets de table issue des centres-villes qui ne sont pas dotés de bacs verts. Enfin, nous allons aussi proposer le tri pour les poubelles situées dans l'espace public en dédoublant les points de collectes avec un sac gris et un sac jaune.

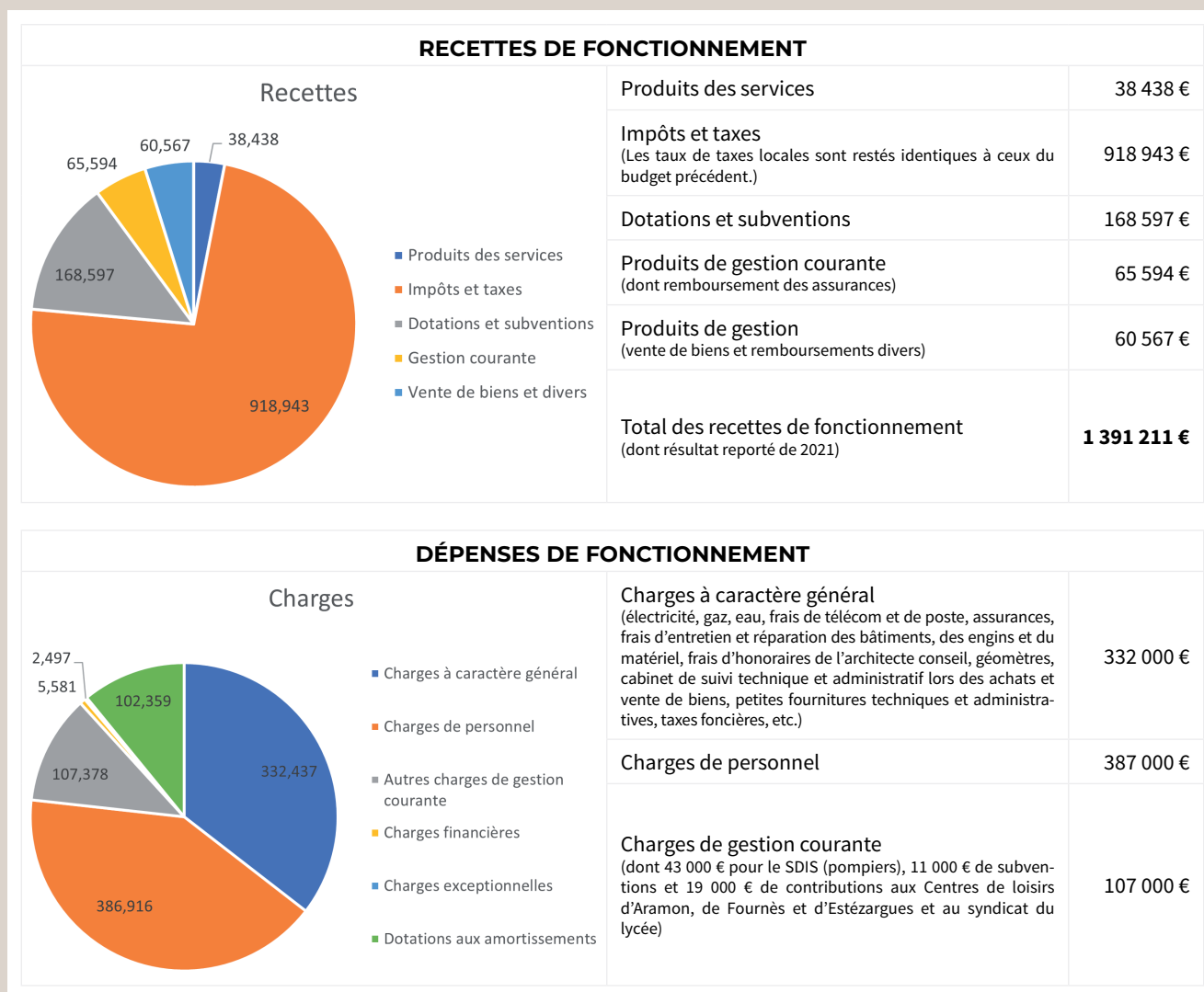
CONCERNANT LE SMICTOM

Le bilan 2021 montre une quantité et une répartition analogues à celles de 2020 pour ce qui des poubelles, du verre et du papier. En revanche, les déchets apportés en déchetterie ont continué à augmenter. En 2022, le SMICTOM a décidé de revoir la tarification des professionnels pour l'aligner sur celle de l'agglomération du Grand Avignon et manifestement, nous avons pu voir les effets qui seront confirmés dans le prochain rapport. Ainsi l'hypothèse avancée consistant à dire que les déchetteries du SMICTOM étaient des aspirateurs à déchets pour les voisins semble se confirmer et les efforts conjugués sur la tarification et les modalités d'accès aux déchetteries commencent à faire effet. La déchetterie d'Aramon dotée prochainement d'électricité indispensable pour le personnel va permettre aussi de réaliser les contrôles d'accès avec la lecture des badges.

Pour plus d'information sur la gestion de vos déchets et le tri, nous vous conseillons de visiter le site du SMICTOM Rhône Garrigues : <http://smictom-rhonegarrigues.fr>

BUDGET 2022 LES CHIFFRES

Les recettes de fonctionnement au 20 décembre s'élèvent à près de 1 391 000 € tandis que les dépenses de fonctionnement représentent 937 000 € permettant ainsi de libérer près de 432 000€ pour les opérations d'investissement.



Les principaux travaux d'investissement ont été :

- FIN DES TRAVAUX DE RÉNOVATION d'une maison en centre village ▶ 264 000 € SA VENTE ▶ 167 000 €
- TRAVAUX DE RÉHABILITATION des voiries du centre village et ses aménagements paysagers et mobiliers ▶ 221 000 €
- FIN AMÉNAGEMENT réfectoire et installation nouvelle classe ▶ 18 000 €
- LA POURSUITE ET LA FIN de l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication chemin Saint Sylvestre ▶ 9 000 €
- TRAVAUX DE MISE AUX NORMES éclairage public pour l'année 2022 ▶ 23 000 €

Jeunesse & loisirs

ET QUE JEUNESSE SE FASSE

Pour cette 2^e année consécutive, dans le cadre d'un partenariat, les élu·e·s des communes de Fournès, Domazan et Estézargues ont souhaité renouveler leurs offres de service à destination des enfants et des jeunes de leurs communes.



Pendant le mois de juillet, le foyer communal de Domazan a été mis gracieusement à disposition des Francas du Gard pour y accueillir l'espace jeunes, à destination des adolescents âgés de 11 à 17 ans. Ce lieu d'accueil, encadré par 1 à 2 animatrices diplômées (Tess et Charlotte), a proposé toutes

sortes d'activités à la journée, demi-journée et en soirée pour le plus grand plaisir des adolescents inscrits. Une navette a été mise en place pour aller chercher et ramener les ados des villages voisins. Les axes clé du projet pédagogique développés sur la période de vacances étaient :



- - privilégier les échanges entre les jeunes d'un même territoire de vie, le « mieux » vivre ensemble et le partage de nouvelles expériences,
- - proposer des découvertes culturelles et sportives sur la région,
- - accompagner les jeunes à vivre leurs vacances et développer leur autonomie.

Ainsi, les jeunes adolescents ont pu profiter de multiples propositions d'activités riches et variées : sorties baignades (Grau du Roi, Pont Saint-Nicolas), Festival d'Avignon, accrobranche, trampoline park, sports, ateliers cuisine et art, radio Sommières, etc.



Les ados présents cet été ont été entièrement satisfaits et ont déjà proposé des idées pour 2023 : le Parc Spirou, soirée MacDo/bowling, balader à Avignon en soirée, aller dans une salle d'arcade, descente du gardon en canoë, laser Game, Luna Park, aller voir un Taureau piscine, balade en VTT. Rendez-vous donc l'année prochaine en juillet pour une nouvelle ouverture de l'Espace jeunes. Le lieu d'accueil restera à déterminer.



.....
Pour suivre l'actualité de l'Espace jeunes, n'hésitez pas à rendre sur la page Facebook :
<https://www.facebook.com/EJfournes>

FOCUS SUR LE FINANCEMENT DE L'ESPACE JEUNES

Afin de proposer un espace accueil qualitatif et accessible aux familles, les trois communes partenaires ont fait le choix de participer au financement. Ainsi, chaque commune a à sa charge une part fixe et une part variable qui lui sont directement facturées par Les Francas à l'issue de la période.

Ainsi, pour chaque enfant de Domazan, en plus de la part fixe, la commune a abondé de 15,50 € par enfant et par jour de présence.

Il s'agit ici d'une réelle volonté politique de mettre en place une offre d'activités à destination des adolescents attractives !

FEUX DE FORÊT

Cette année 2022, le Gard et la France n'ont pas été épargnés et le réchauffement climatique ne va pas arranger les choses. D'ailleurs, la commune a pu déplorer le samedi 30 juillet un feu qui s'est déclaré en bordure de Z.I route de l'escale et qui a endommagé le garage automobile situé en face. La préfète a écrit à tous les maires fin 2022 pour rappeler les dispositions en matière de protection des habitations et en particuliers les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Tous les propriétaires de bâti sont soumis à un débroussaillage dans un rayon de 50m autour des habitations quel que soit le riverain, privé ou public. En effet, il est considéré que c'est l'occupant qui s'installe à proximité d'une zone boisée qui

doit porter la charge de l'entretien de cette zone. Nous avons constaté que des efforts ont été faits par certains et nous renouvelons le conseil de procéder avant l'été à l'entretien de la zone de 50 m. Rappelons qu'aujourd'hui si les travaux d'entretien ne sont pas faits et si un incendie se déclare les assurances risquent de refuser de couvrir les sinistres et les dégâts occasionnés. Ce cas de figure s'est produit à la suite des incendies de la région de Marseille, il y a 5 ans et se reproduira avec l'augmentation des événements.

.....
POUR PLUS D'INFORMATION :

<https://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillage>

Vie quotidienne

BOUILLON DE CULTURE

Une année bien remplie à la médiathèque Émile Mathieu.

Cette année est l'année de la reprise des activités quasi normalement. Les espaces sont de nouveau accessibles : fini le contrôle du pass, fini le port du masque, les jauges, les protocoles, etc. Si la vigilance reste de mise (gel à l'entrée, aération des pièces, nettoyage des livres), tout est redevenu comme avant, pourrait-on dire.

À côté des animations régulières portées par les associations ou des partenaires : le Club des lecteurs, le yoga, l'accueil des scolaires, l'accompagnement au numérique ou l'accueil des assistantes maternelles, des événements ont marqué cette année 2022.

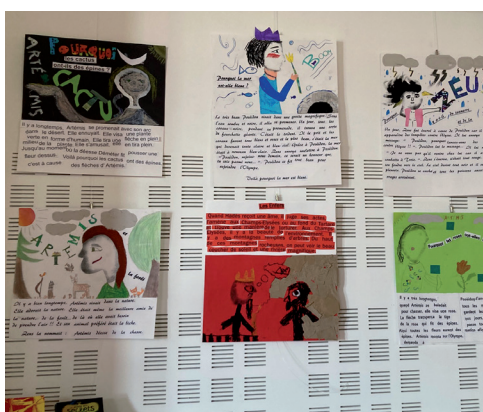
Dès le mois d'avril, la médiathèque, dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté des Communes, Plaisir de Lire et la Mairie, a joué avec les mots lors d'une journée jeux de mots avec au programme une exposition, des jeux de société, des lectures et un spectacle : "les machines de Sophie". Journée conviviale et ludique à n'en pas douter !

Au mois de juin, c'est une exposition "planète de rêve, rêves des planètes" réalisée par les enfants de l'école après un travail de plusieurs mois et dont des séances avec l'illustratrice Pascale Breyse qui a été installée

dans les locaux de la médiathèque. Le vernissage en présence de l'illustratrice et des parents, qui a eu lieu le vendredi 3 juin, a permis de découvrir l'ensemble des œuvres réalisées – travail très riche et rigoureux tant en art plastique qu'en écriture et a permis de se retrouver autour d'un pot offert par l'APE.

Ce projet a été porté par la commune dans le cadre d'un co-financement par la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et du dispositif "Rendez-vous en bibliothèque". L'intérêt d'un tel projet est de rencontrer et de travailler avec une professionnelle de l'illustration, d'accompagner les enseignants dans l'un des axes du projet d'école : le développement durable et l'écologie, et de sensibiliser les enfants à ce sujet important, à travers les arts plastiques.

À la rentrée, c'est une exposition sur l'eau, empruntée à la Direction du Livre et de la Lecture, qui s'est installée sur les cimaises. Elle faisait écho à la thématique de la CCPG «l'eau». Parce que l'eau est aujourd'hui un enjeu majeur de la planète, il nous semblait important de sensibiliser les administrés à ce sujet. L'exposition était généraliste et présentait divers



aspects souvent abordés lors de sessions d'éducation à l'environnement : eau potable, eau pour l'agriculture, eau polluée, eau disponible, etc.

Enfin, en cette fin d'année, à la demande d'un administré, vous pouvez venir jouer en tant qu'amateur ou novice aux échecs. Le maître-mot est "plaisir", plaisir de jouer quel que soit le résultat de la partie. Alors venez sans complexe : lors des séances, vous apprendrez des techniques et partagerez votre passion. Le rendez-vous est donné tous les samedis de 10h00 à 12h00.



Mais la médiathèque, c'est aussi l'accueil qui vous est fait par l'agent présent pour vous guider, vous accompagner et vous conseiller dans vos choix. Pendant un an, c'est Christelle qui a tenu ce rôle ; elle a su s'adapter et apprendre ce métier – totalement nouveau pour elle. Mais en septembre, Christelle n'a pas renouvelé son contrat pour partir vers de nouveaux horizons. Désormais, c'est Justine qui la remplace et remplit ces missions.

La médiathèque se veut aussi être un lieu convivial, vivant, suscitant la curiosité. C'est pour ces raisons, que tout au long de l'année, des décorations sont installées par l'équipe de la médiathèque, mais aussi par les bénévoles de Plaisir de Lire. Une valorisation documentaire accompagne ces décors : Halloween, Printemps, Noël-Hiver.



ET LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DANS TOUT ÇA ?

Depuis 2017, la médiathèque Émile Mathieu fait partie du réseau des bibliothèques de la CCPG qui regroupe à ce jour 11 bibliothèques.

Le réseau, c'est : un catalogue commun accessible en ligne regroupant plus de 50 000 documents, une carte unique et la gratuité, des animations, des réunions professionnelles bénévoles-salariés.

Et à partir de 2023, la mise en place à titre expérimental de la NAVETTE ! Et oui, afin de répondre à la mobilité des lecteurs et des documents, une navette desservira les 11 bibliothèques du territoire.

Cette circulation des documents entre bibliothèques sera assurée par La Poste. Dès le 2 janvier, les usagers pourront réserver « en un clic » des documents (et les rendre) provenant d'autres bibliothèques qui seront livrés dans la bibliothèque de leur choix.



MERCREDI 4 JANVIER 2023



Enfance

UNE ÉCOLE EN MOUVEMENT !

QUELQUES CHIFFRES

- **107** élèves, **5** enseignants, **1** Atsem,
- **4** agents polyvalents, **1** agent de cantine,
- **+ de 10 000 repas** servis sur une année.

Cette année, l'école primaire a enfin repris vie après la trêve covid !

LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Le gros événement de cette année a bien sûr été la fête de l'école le vendredi 17 juin : réunissant enfants, parents, grands-parents, enseignants, etc. Les membres de l'APE ont proposé des jeux au skate-park pour bénéficier de l'ombre en cette période chaude ; elle s'est ensuite poursuivie dans la cour de l'école avec le spectacle des enfants, la remise des dictionnaires aux GS passant au CP, et la remise des clés USB et d'un guide de la 6ème pour les CM2. Enfin, c'est autour d'un repas avec ambiance musicale que c'est terminé cette journée festive.



UNE CRÉATION DE CLASSE

Surprise de cette année, quand beaucoup de communes alentours apprennent des fermetures, à Domazan, nous avons eu la chance d'avoir la création d'une classe. Qui dit création de classe, dit un nouvel enseignant titulaire affecté. Si la municipalité déplore le manque de communication entre l'Éducation Nationale et la mairie (information trouvée via la presse locale...), elle se réjouit de cette création qui permet d'avoir des effectifs corrects (autour de 20 enfants) de la PS au CE. Cela s'est traduit par une nouvelle répartition des enfants notamment en maternelle et une nouvelle organisation des espaces (une classe de MS créée dans l'ancienne cantine et la BCD transférée dans l'ancien hall d'entrée de la maternelle). Les services techniques se sont afférés pendant l'été au rafraîchissement de certaines classes, à l'achat et au déménagement du mobilier pour que tout soit opérationnel pour la rentrée.

La rentrée est un moment fort pour les familles, les équipes éducatives et la municipalité ; toutes les conditions matérielles et humaines doivent être réunies afin que cette journée se passe sans encombre. Un effectif stable de 107 élèves a donc fait sa rentrée en septembre. Ainsi, l'école est pour la commune, qui consacre chaque année un budget de plus de 60 000 € (personnel, fournitures, frais de fonctionnement, entretien des bâtiments, abonnements, etc.), un poste important qui retient toute son attention.

TRANSFORMER L'ÉCOLE DE MANIÈRE DURABLE !

L'année 2022 marque le lancement du grand chantier de rénovation et d'agrandissement de l'école.

L'école primaire de Domazan, qui accueille plus de cent élèves et personnels, date de 1992. Historiquement, elle a été construite en deux phases : une école maternelle dans les années 80 et plus de 10 ans après, une école élémentaire avec un restaurant scolaire.

Actuellement, ces bâtiments ne répondent plus aux normes en vigueur en termes d'énergie d'une part, les classes sont mal isolées (toiture notamment) et l'orientation à l'ouest avec du vitrage sur cette partie augmente la température intérieure lors des forts pics de chaleur l'été et inversement, lorsqu'il fait très froid.

D'autre part, ces bâtiments commencent à être restreints en termes d'espaces en raison de l'augmentation des effectifs et de l'ouverture de zones à urbaniser d'ici 2023.

Les effectifs évoluent depuis 12 ans à rythme constant. En 2009-2010, il y avait 80 élèves et une 4^e classe a été ouverte. Cette année, l'effectif est de 107 élèves. En parallèle, d'ici deux à trois ans, une trentaine de logements vont se construire avec possiblement de nouveaux enfants à l'école.

À l'automne 2020, la municipalité a fait construire en urgence un bâtiment en bois-paille pour remplacer le réfectoire existant devenu trop petit en raison des contraintes sanitaires liées au COVID-19. Ce bâtiment a été conçu pour être déplacé dans la zone d'extension de l'école (terrain au nord de l'école).

L'équipe municipale a donc décidé de réaliser ce projet en plusieurs phases :

- la rénovation thermique des bâtiments existants ; plusieurs diagnostics, notamment sur la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables, l'amélioration du confort thermique doivent être effectués afin de mener à bien un projet de rénovation exemplaire dans ces différents domaines.

Les objectifs sont de :

- réaliser un audit énergétique proposant des scénarios de travaux cohérents,
- réduire sensiblement les factures liées à l'énergie
- améliorer le confort thermique de tous les utilisateurs des locaux,
- changer d'énergie pour le chauffage,
- travailler sur l'aménagement des cours pour créer de l'ombre.
- L'extension du bâtiment sur l'emplacement réservé situé au nord de l'école actuelle, incluant le déplacement du réfectoire et le réaménagement de certaines parties du bâtiment existant.

Il devra tenir compte de l'accès à la zone nord depuis l'entrée actuelle de l'école et la réorganisation de l'espace maternelle.

Grâce à cela, le nouveau bâtiment sera totalement intégré aux infrastructures actuelles, une circulation adaptée sera imaginée malgré les différences de niveau de terrain entre l'école actuelle et la nouvelle parcelle.

Un nouveau dortoir permettant l'accueil de plus de 20 enfants sera implanté ainsi qu'une nouvelle salle de classe et une salle de motricité pour les petits.



Après diffusion du marché d'assistance au maître d'œuvre, le cabinet d'architectes KVA basé à Nîmes a été retenu pour la réalisation du projet. Actuellement, la phase avant projet sommaire (APS) est en cours d'étude. Le calendrier prévisionnel prévoit un début des travaux durant l'été 2023 avec une livraison estimée pour la rentrée 2024.

Les enjeux majeurs de ce projet sont de réaliser le chantier dans sa globalité avec le minimum de gêne occasionnée (l'usage du bâtiment étant principalement des temps d'enseignement et des temps périscolaires) et d'adapter le projet aux contraintes de financement de la commune et tout en étant éligible à des subventions locales et nationales grâce à un projet éco-conçu.



La vie associative

LA VIE ASSOCIATIVE

Après deux années compliquées, force est de constater que la vie associative reprend et se renouvelle en 2022 !

DE LA MUSIQUE

L'association *MultiVers* a repris son activité et fait des gammes avec des cours particuliers à la maison du terroir, mais aussi en collectif avec la chorale au foyer.

Après presque 2 années d'interruption, la chorale a repris depuis fin septembre, le vendredi soir, avec une vingtaine de participant(e)s. Avec l'arrivée de 14 personnes de la chorale de Saze et de 3 nouvelles choristes de Domazan, une autre façon de travailler les chansons a été adoptée, les choristes s'essayant à la polyphonie !

DU SPORT

Yoga à la médiathèque tous les mercredis,
Gym le mardi et jeudi soir au foyer,
Judo le samedi matin au foyer !

DE L'ART ET DE LA CULTURE

Avec l'association *Plaisir de Lire* dont le bureau a été renouvelé en octobre dernier (Mme MATHIEUX Geneviève – Présidente) : de nombreuses activités ou manifestations vous sont proposées tout au long de l'année : club des lecteurs, origami, sorties, organisation d'événements (rencontre auteur, nuit de la lecture, etc.), accueil des scolaires à la médiathèque !

Avec l'atelier *Sylvie de Paris*, pratique de la peinture et du dessin.

Avec l'association *Argile Théâtre*, cours de théâtre tous les mercredis après-midi au foyer !

DU LOISIR

Avec l'Association des Parents d'élèves, qui organise des événements pour les enfants, dont la kermesse, une soirée jeux, une journée de Noël, mais aussi des ventes de chocolats et autres ! Tous les bénéfices permettent de financer des sorties et projets pédagogiques en lien avec l'école !

Un nouveau bureau depuis octobre vous accueille également avec Mme ISSARTIER Délicia – Présidente ! Il est soutenu par la mobilisation de nombreux parents d'élèves actifs. (PHOTO)

IMAGE

ET BIEN D'AUTRES

Avec le **Club des ruraux**, qui propose des sorties, des randonnées, des séjours !

Avec la **société de chasse**, qui participe à la régulation des animaux sur notre territoire notamment les sangliers, mais veille aussi à la préservation des milieux et des habitats de la faune sauvage. Nouveau bureau cette année avec M. BETTON Guillaume – Président.

Avec le **Comité des fêtes**, si la fête votive n'a pas pu avoir lieu cet été, car toutes les conditions nécessaires pour l'organiser en toute sécurité n'étaient pas réunies, la municipalité s'attachera à ce qu'elle ait lieu en 2023 !

CCAS SOLIDAIRE DE L'UKRAINE

Si le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu cette année encore, le CCAS a poursuivi ses actions phares : la distribution d'un colis aux aînés pour la nouvelle année et la distribution d'un brin de muguet le 1^{er} mai.



Puis avec la guerre en Ukraine, les membres du CCAS ont décidé de se mobiliser et d'organiser une collecte selon les dispositions de la préfecture du Gard au mois de mars. De plus, en conseil d'administration, il a été décidé de soutenir les Ukrainiens via une subvention de 1 000€ qui a été alloué à une association humanitaire.

Par ailleurs, le CCAS assure toujours un accompagnement pour les personnes rencontrant des difficultés. Il intervient en dernier recours et fait le lien avec notre assistante sociale de secteur. Une convention avec l'épicerie solidaire d'Aramon (secours catholique du Gard) est toujours en cours ainsi qu'avec "Bonjour" – association d'aide à domicile.

CLAP DE FIN

L'Association a été fondée en 1979 par Monsieur Claude REYNAUD, elle est restée en sommeil pendant plusieurs années, et c'est en 2008 que Monsieur le Maire Francis FABRE a souhaité qu'elle soit relancée.

Monsieur Jobst PLOG a accepté d'en assurer la présidence, secondé par Simone REYNAUD.

Parmi les projets figurait l'édition du livre de photos anciennes pour la période 1860/1930.

En 2017, la présidence a été confiée à Monsieur Patrice SANIEZ, et Monsieur Gérard GAUTHIER, trésorier, et Madame Françoise ALLIGIER secrétaire.

Les rendez-vous culturels présentés par l'association ont été nombreux, proposant des conférences sur l'histoire, la littérature, la peinture, la musique, la géologie et la botanique. Des expositions (photos, peintures, sculptures), des concerts variés, dans d'église ou sur la Place Albert Feraud, ainsi que des déplacements aux Chorégies d'Orange.

Les concerts organisés ont souvent été de grande qualité et fort appréciés, attirant un public dans un périmètre bien élargi à celui de notre village.

Parmi les moments « marquants » nous citerons le grand orchestre *Chicuelo*, *Universal Trio*, *Opéra Passion*, concert lyrique d'Airs sacrés et duos d'Opéra, le Duo *Aleor* (violon et harpe) *Guitares & C°* (20 jeunes guitaristes).

Pour le 10^e anniversaire en 2020, le bureau avait préparé plusieurs manifestations qui ont malheureusement été annulées suite à la pandémie.

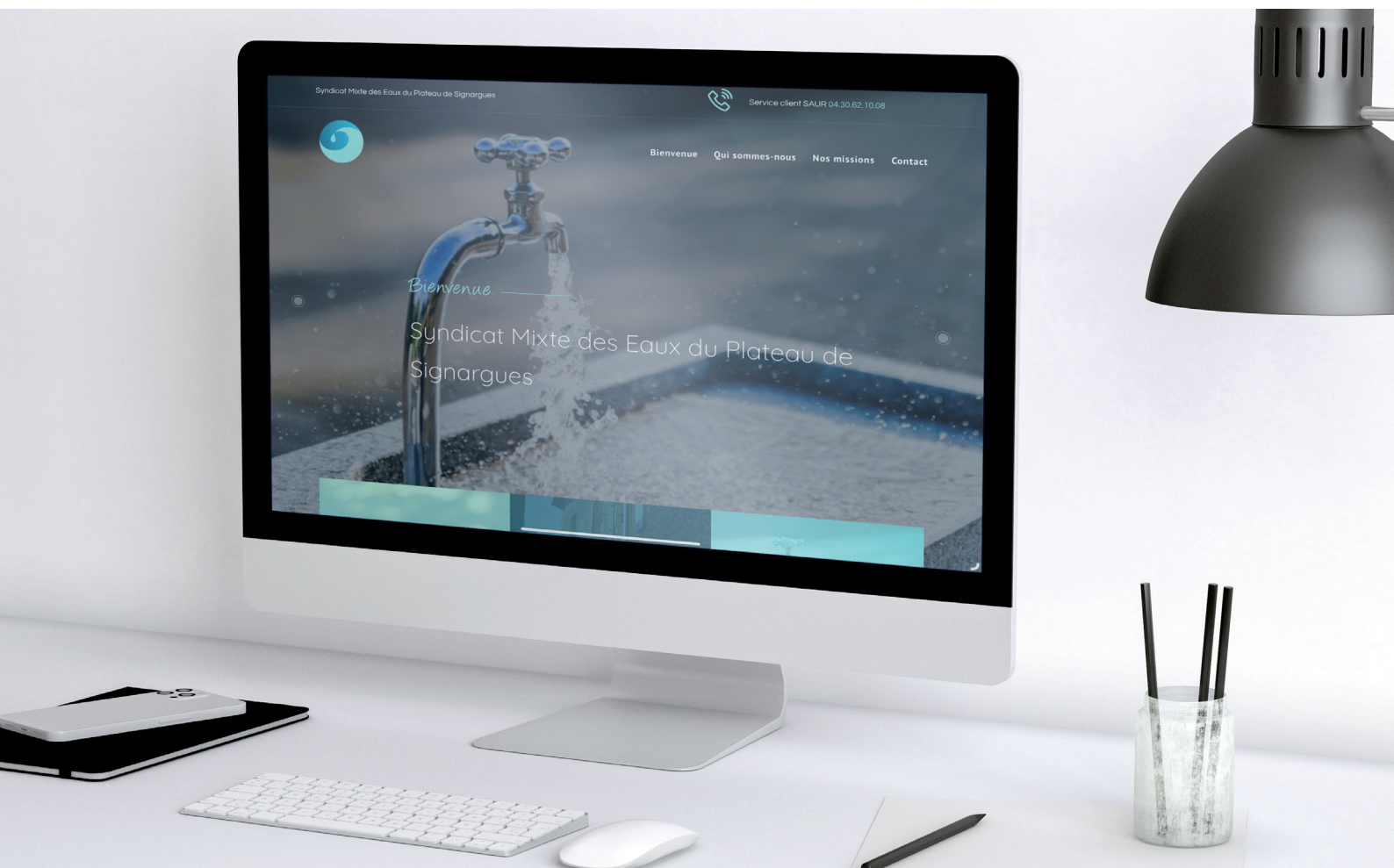
Devant la complexité de la situation, l'ensemble du bureau a démissionné en décembre 2021, et il a été proposé aux membres s'il y avait des personnes intéressées par la reprise, aucun candidat n'ayant souhaité reprendre le flambeau, la dissolution a été prononcée le 25/04/2022. Les fonds de l'association ont été reversés au CCAS et le matériel acquis, remis à la Mairie.



Urbanisme

UN SITE INTERNET POUR LE SMEPS

Le Syndicat Mixte des Eaux du Plateau de Signargues (le SMEPS), regroupant les communes de Domazan, Theziers, Saze, Estézargues, ainsi que Rochefort-Du-Gard, vient de se doter d'un site Internet.



Le Syndicat Mixte des Eaux du Plateau de Signargues (le SMEPS), regroupant les communes de Domazan, Theziers, Saze, Estézargues, ainsi que Rochefort-Du-Gard, vient de se doter d'un site Internet.

Rappelons tout d'abord que ce syndicat, présidé par Louis Donnet, permet la gestion du réseau de l'eau potable sur ces 5 communes. La maintenance de ce réseau est sous-traitée actuellement par la SAUR. Ce syndicat gère également le déploiement de nouveaux projets tels que la future usine de décarbonatation qui rendra dans le futur nos eaux beaucoup moins calcaires d'ici 2024.

Ce site Internet aura donc pour vocation de démocratiser certaines informations concernant le fonctionnement de ce syndicat, son histoire, ses chiffres clé ainsi que ses grands travaux.

Bien que très jeune, ce site se bonifiera avec le temps avec l'apport progressif de nouvelles informations. Ce dernier pourra répondre à certaines de vos interrogations, notamment concernant le délicat sujet du prix de l'eau !



LE SMEPS EN CHIFFRES

16 832 habitants pour **5 926** abonnés
1 264 748 M³ prélevée
76,9% de rendement
914 412 M³ d'eau consommée
3 stations de production et **2** de traitement
160 km de réseaux
2,27 € le M³
146,5 M³ de consommation moyenne par abonnés

Vous voulez en savoir plus ?

Rendez vous sur www.eau-signargues.fr



Ce qui colore l'eau, c'est la présence de manganèse, un des oligo-éléments que l'on trouve au niveau du captage. Le manganèse n'est présent qu'en faible quantité (39 µg/L à Domazan). Mais celui-ci s'est accumulé il y a plusieurs années dans les conduites. Il se forme alors un dépôt à l'intérieur des canalisations avec le calcaire et le fer. Lorsqu'une très grande demande d'eau survient, ce dépôt est décroché de la paroi et mis en suspension dans l'eau : cela peut donner parfois une couleur rouge à l'eau qui coule du robinet.

La présence de manganèse est gênante, car elle peut donner à l'eau une couleur peu engageante, lui conférer un goût métallique désagréable et surtout tâcher le linge (au-delà de 50 µg/L) !

Le manganèse n'a pas d'incidence sur la santé (en dessous de 140 µg/L, la norme OMS étant à 400 µg/L), mais rend tout simplement l'eau trouble quand ce dernier accumulé sur les parois se détache. Ce phénomène de "détachement" peut arriver pour plusieurs raisons :

- lorsque l'on traite l'eau,
- en raison de vibrations, lorsqu'un véhicule lourd passe,
- ou encore lorsqu'il y a un fort appel d'eau, lors de travaux par exemple ou lors de l'ouverture et la fermeture brutale d'une borne à incendie.

Lorsque le phénomène se reproduit régulièrement, les agents du service de l'eau procèdent à des purges systématiques aux points critiques. Également, des programmes de renouvellement du réseau permettent de changer les canalisations anciennes.

Pour garder vos repères voici quelques normes :

- › Norme OMS : 400 µg/L
- › Norme de sécurité s'appuyant sur des études médicales pour écarter tout risque pour la santé : 140 µg/L
- › Norme "qualité" pour ne pas tâcher les vêtements : 50 µg/L
- › Taux de manganèse sur Domazan : 39 µg/L

Nos vignobles

2022 : UN MILLÉSIME DES RECORDS

LES VIGNERONS DOMAZANAIS ONT DÛ À NOUVEAU S'ADAPTER À DES CONDITIONS EXTRÊMES

- **Record des températures et du stress hydrique**

Une chaleur et une sécheresse qui ont été exceptionnelles, avec des températures, notamment la nuit très élevée et un manque d'eau qui s'est aggravé tout au long du printemps et de l'été.

La vigne a pourtant étonnamment bien résisté, à part les plantiers insuffisamment enracinés.

- **Record de précocité**

Un millésime très précoce, marqué au départ par le manque d'acidité, mais qui avec ses petites baies et son excellent état sanitaire, a donné des vins colorés et structurés pour les Rouges et des cuvées de Blanc et Rosé au final fruité et équilibré.

Sur cette rive droite du Rhône, la récolte a été faible, par manque de pluie, mais apparaît très prometteuse en termes de qualité.

Espérons que l'adage : *"Ce qui est rare est cher"*, permettra aux vigneronnes de Signargues d'arriver à vendre correctement leur récolte alors que la consommation en baisse, plombe le marché et le cours des vins en vrac.

D'AUTRES ANIMATIONS

- Visites oeno-touristiques en collaboration avec l'office de tourisme d'Uzès Pont du Gard.
- Portes ouvertes, soirées food-truck, Balade du Primeur, etc, ont été organisées tout au long de l'année par les différents Domaines viticoles du village.

LES ESCAPADES DE SIGNARGUES

Pour défendre son identité et son terroir, Domazan a de nouveau fêté dignement son appellation Côtes du Rhône Villages Signargues, lors de la soirée des Escapades qui s'est déroulée, cette année le 22 juillet au cœur de notre village, joliment décoré, grâce notamment à des bénévoles motivés.

Une vraie réussite, où les participants nombreux (plus de 400) ont pu déguster les différentes cuvées des côtes du Rhône blanc, rosé et des Signargues rouges accompagnés d'un repas gourmand, au son des différents orchestres disséminés dans le village. La soirée s'est terminée Place Du Château, récemment rénovée, par un dessert chocolaté de *la Table de Sonia* et dans une ambiance festive grâce à des musiques au rythme endiablé jouées par l'orchestre *No Name*.

Vraiment une belle soirée d'été !



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MONTES DE AMORIN JOY

le 11 mars 2022 à Avignon

CHAÂBANE SHADÈNE

le 18 mars 2022 à Avignon

CONSTANT LÉON

le 12 avril 2022 à Avignon

COLAS VICTOIRE

le 29 avril 2022 à Avignon

ANGLADA FAVIER LENNY

le 14 juin 2022 à Avignon

ANGLADA FAVIER SANDRO

le 14 juin 2022 à Avignon

CASANOVA LÉON

le 26 juillet 2022 à Avignon

DANIEL ANAÉ

le 16 août 2022 à Avignon

PERRON NADIN ARTHUR

le 2 novembre 2022 à Bagnols-sur-Cèze

ROUX JULES

le 5 novembre 2022 à Avignon

COCHIN MIA

le 3 décembre 2022 à Avignon

MARIAGES

LAMBLARD RÉMY et CALAFAT-MIQUEL

DELPHINE

le 4 juin 2022

CALLIES CYRIL et TARRIOTTE DELPHINE

le 11 juin 2022

ANGLADA DAVID et BAGHDAD NADIA

le 18 juin 2022

BOUWET PIERRE et FABRE MARINE

le 18 juin 2022

ZALESNY VINCENT et RIZZO SANDRINE

le 25 juin 2022

FLEURY MICHAËL et FOLIARD GUÉNAËLLE

le 20 août 2022

ESPINAS GUY et BASTIDE DOMINIQUE

le 5 novembre 2022

DÉCÈS

CADILHAC MIREILLE née DUBOURG

le 25 mai 2022 (65 ans)

MATHIEUX ALAIN

le 23 septembre 2022 (73 ans)

SÉGUI ANTOINE

le 15 octobre 2022 (17 ans)

DAVIN DOMINIQUE

le 7 janvier 2022 à Avignon (68 ans)

PERRIAU DANIEL

le 9 janvier 2022 à Avignon (77 ans)

BOULANOUAR MOHAMED

le 18 janvier 2022 à Nîmes (65 ans)

ESPERANDIEU Jacqueline

le 19 mai 2022 à Avignon (91 ans)

SGIAROVELLO Patrice

le 19 juin 2022 à Avignon (73 ans)

KRAMP Hans

le 14 décembre 2022 à Avignon (97 ans)

ESCUDIER Maxime

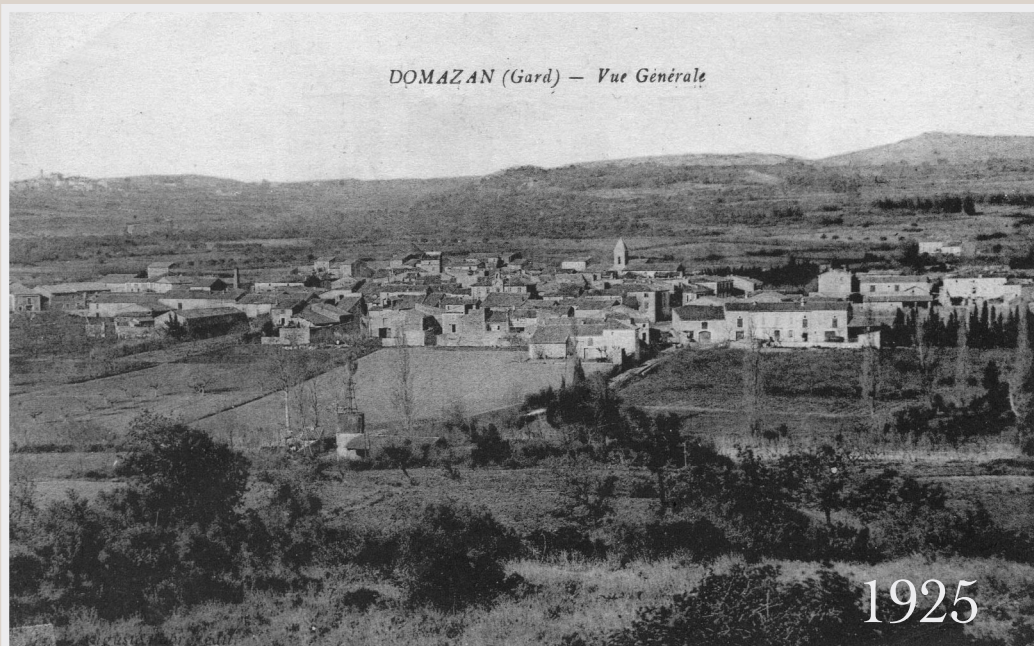
le 21 décembre 2022 à Avignon (29 ans)

ATHIENZAR Patricio

le 30 décembre 2022 à Domazan (87 ans)

ROUVIÈRE Louissette

le 30 décembre 2022 à Domazan (93 ans)



Village de
DOMAZAN

